Lausanne

Enfance, jeunesse et quartiers

**Réponse de la Municipalité**

**à l'interpellation de M. Henri Ricart**
**déposée le 31 janvier 2017**

***« Parcs d'aventure ou d'attraction éphémères en ville – améliorer l'efficience des moyens mis à la disposition des jeunes familles et de leurs enfants »***

## Rappel de l'interpellation

*« A l'exemple du parc éphémère de la Place du Tunnel, période estivale après période estivale, la Ville de Lausanne investit dans des aménagements éphémères très coûteux pour offrir aux familles et à leurs enfants des espaces de détente et de découverte. Ces aménagements sont très onéreux tout en n'offrant pas un réel potentiel d'évasion pour les jeunes utilisateurs. De plus l'ouverture de ces parcs urbains est possible uniquement durant quelques semaines par année. L'aménagement de telles infrastructures nécessite l'occupation de l'espace public sur une période plus longue que la période permettant l'accès par les utilisateurs, soit pour son aménagement, et ensuite pour la remise en état du site ».*

## Introduction

Depuis 2009, pendant l'été, durant sept semaines de vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 13h à 19h, la Fondation pour l'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne (FASL) par le projet « Le Tunnel rêve de vert » met à disposition un espace d'accueil et d'animation pour les enfants et pour les familles du quartier du Tunnel. Sans inscription préalable, les enfants qui le désirent y sont accueillis et mènent des activités libres ou encadrées par des animateurs. Au fil des ans, au vu de l'engouement pour ce type d'aménagement au centre-ville, l'ouverture s'est étendue à l'ensemble des habitants de la Ville de Lausanne.

Dans l'attente du réaménagement définitif de la place du Tunnel dans le cadre des Axes forts de transports urbains (AFTU), le projet « Le Tunnel rêve de vert» a été conçu sur le modèle d'un Terrain d'aventure éphémère. Il en partage les principes et les objectifs éducatifs, à savoir : l'enfant acteur de son projet, l'accueil libre, l'autonomie, la socialisation, l'altérité, la sensibilisation à l'écologie, l'éducation à la citoyenneté, l'égalité, l'appropriation d'un bout de ville. Ephémère en termes de lieu, l'offre du « Tunnel rêve de vert » par les capacités sociales qu'il cultive et par les liens sociaux, intergénérationnels et interculturels qu'il permet de nouer, reste une offre complète et durable, en cohérence avec l'offre coordonnée des prestations d'accueil vacances et parfaitement en résonnance avec les missions assignées à l'animation socioculturelle de notre ville.

« Le Tunnel rêve de vert » s'inscrit dans l'offre que la Ville propose pour les vacances d'été, par le biais de la coordination des activités de vacances qui réunit tant les prestations de la Ville elle-même que celles des institutions subventionnées. L'objectif de ce dispositif est non seulement de proposer une occupation aux enfants, voire un système de garde aux parents, mais aussi de proposer aux enfants des activités garantissant un certain dépaysement par rapport au reste de l'année : stimulantes, formatrices, et distinctes des apprentissages scolaires. De ce point de vue, la transformation estivale de la place du Tunnel et la multiplicité des activités proposées (jeux, cultures, cuisine, construction de cabanes) remplit pleinement son rôle.

Par rapport aux autres activités de vacances, « Le Tunnel rêve de vert » apporte une plus-value. Il est en effet le seul espace d'accueil, libre et encadré, ouvert toute la semaine de 13h à 19h (pique-nique

partagé les vendredis jusqu'à 20h30). Sans inscription préalable, il offre aux familles un lieu et des activités de vacances complémentaires à l'offre de camps de vacances, aux parcs et places de jeux, ce, tout au long de la journée et à proximité de chez elles. « Le Tunnel rêve de vert » a aussi réussi à transformer un lieu, plutôt mal fréquenté et donnant une impression d'abandon et d'hostilité, en un espace de vie sécure et convivial, de loisirs, de découvertes, de rencontres, d'expression et de jeux pour les enfants et les familles. Pour la durée de l'été, la nature s'invite en ville.

**Réponses aux questions posées**

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

***Question 1 : Combien d'installations éphémères sont-elles réalisées, année après année, en ville de Lausanne ?***

Il ne faut pas confondre aménagements éphémères et installations temporaires. Ces dernières suppléent à un besoin ponctuel, à un moment donné ou préfigurent un aménagement futur en attendant sa réalisation définitive, déjà planifiée. Les aménagements éphémères, quant à eux, se caractérisent par leur inscription délibérée dans une durée limitée et déterminée à l'avance, qui ne présuppose pas forcément une suite. Ils soutiennent une idée et une action sur l'espace urbain qui dépasse l'aspect récréatif. A l'instar du « Tunnel rêve de vert », la FASL propose au bord du lac « Lausanne-sur-Mer », où enfants et jeunes peuvent venir pour des activités nautiques de toutes sortes, avec de multiples jeux et une buvette installés le temps de l'été. Les « Places au soleil » proposent quant à elles des activités sur diverses places en ville de Lausanne. Il s'agit d'aménagements urbains novateurs dans le sens où les gens découvrent un nouvel aménagement de leur environnement familier. Par les transformations de l'espace urbain, par la création d'un nouveau rapport à l'espace, par la transformation du regard sur certains lieux, par les animations qui se tiennent autour de ces aménagements, par la création de lien social, un espace-rue est soudain rendu aux piétons. Ainsi, le temps d'un été, les aménagements éphémères posent les bases et constituent un outil stratégique qui va dans le sens du développement durable prôné par notre Ville. Pour d'autres publics, il est également possible de signaler différentes activités éphémères en ville de Lausanne : les aménagements de Lausanne Jardins, les concerts et spectacles de Lausanne Estivale ou la Caravane des Quartiers, et les multiples événements organisés par les associations de quartier développant des aspects analogues.

***Question 2 : Quels sont les coûts – y compris les travaux réalisées par les services de la Ville – de l'aménagement du parc aventure de la Place du Tunnel, combien de temps la place est-elle occupée et quel est le temps d'ouverture du site aux jeunes visiteurs ?***

Le coût de l'animation pris en charge par la FASL est CHF 90'000.- dont CHF 70'000.- pour les salaires de l'équipe d'animation (animateurs socioculturels, monteurs, civilistes et moniteurs) et CHF 20'000.- pour l'aménagement, les équipements provisoires et le matériel d'animation. Des prestations non facturées sont accomplies par des services communaux, essentiellement le montage et démontage du terrain par le Service des routes et de la mobilité.

***Question 3 : Quelle est la fréquentation de ce site durant son ouverture ?***

En 2016, en moyenne 100 personnes par jour, dont les 2/3 sont des enfants entre 6 et 12 ans, se sont trouvées simultanément sur le lieu.

***Question 4 : Ne serait-il pas plus judicieux de créer des aménagements durables en bordure de ville ou dans les zones foraines ?***

Dans l'introduction, la Municipalité a expliqué l'importance et la valeur ajoutée du Terrain éphémère « Le Tunnel rêve de vert ». L'emplacement en plein centre-ville de Lausanne, loin de constituer un

handicap, s'est révélé être un atout : il permet de valoriser une zone de friche urbaine, d'accueillir des enfants accompagnés de leurs parents ou se déplaçant seuls, avec un succès en termes de fréquentation toujours confirmé. Il suscite un nouveau rapport à l'espace et constitue un lieu d'échanges et de lien social, dans un quartier demandeur de tels espaces. Selon la Municipalité, l'aménagement de telles infrastructures en bordure de ville ou dans les zones foraines constituerait une démarche très différente, pour un public différent également. C'est dans ce sens que dans sa séance du 21 mars 2017, votre Conseil a alloué un crédit de CHF 1'250'000.- pour la création d'un deuxième Terrain d'aventure à Malley[1], complétant celui existant à Pierrefleur. La coordination des activités de vacances de la Ville de Lausanne propose également des animations dans ses centres aérés, tel que celui de Bois-Clos au Chalet-à-Gobet. Ces activités, et beaucoup d'autres, constituent une offre diversifiée dans ses publics, ses localisations et son calendrier. « Le Tunnel rêve de vert » représente un élément de ce dispositif, appelé à perdurer tout en s'adaptant aux mues annoncées pour la place du Tunnel.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Monsieur l'interpellateur.

*Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 30 mars 2017.*

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Grégoire Junod

Le secrétaire :
Simon Affolter

MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

[1] Préavis N° 2017/01 « Création d'un Terrain d'aventure au sud-ouest de la Ville de Lausanne, quartiers de Malley-Montelly-Bourdonnette. Demande de crédit d'ouvrage ».